

Le Lien

Journal de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts



Béthemont-la-Forêt • Champagne-sur-Oise
Chauvry • L'Isle-Adam • Parmain
Presles • Villiers-Adam

Été - Automne 2011 - N°6

L'ÉDITORIAL



L'intercommunalité au service de tous !

L'hiver a été rude et nos chaussées ont été fortement dégradées. Sur proposition de monsieur Poniatowski et adoptée par le Conseil Communautaire depuis 2007, une aide financière est versée par le fonds de concours voirie. Cette aide apportée aux communes permet de réhabiliter le réseau routier. Le service du droit des sols vous facilite le montage (environ 200 rendez-vous en 2010) et instruit les demandes relatives à l'urbanisme. Depuis 2005, les demandes diverses de permis de construire ou de déclarations sont traitées dans les plus brefs délais à la satisfaction de tous les pétitionnaires.

Notre Communauté de communes participe à de nombreuses réunions à caractère festif : fête de la Campagne, éducatif : fête des Jeux en bois ou simplement aide au bien-être comme la participation aux entrées de la piscine .

Elle a aussi le souci des plus anciens avec le portage de repas aux personnes de plus de 65 ans. (plus de 16 000 repas en 2010)

Notre Communauté améliore votre cadre de vie par la lutte anti graffiti qui a connu une baisse significative des graffis en 2010 comme chacun a pu le noter.

Notre dernière action en faveur de la préservation de notre qualité de vie par l'envoi d'un courrier signé de tous les maires à madame Le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable contre le survol de nuit de notre territoire par les avions de l'aéroport Charles De Gaulle. A suivre...

Les vacances se terminent... Bonne rentrée à tous !

Jean DELIGNIERES

Vice-Président de la Communauté de Communes
Maire de Chauvry

ANAH

La Communauté de Communes souhaite conduire une politique de lutte contre la précarité énergétique, en faveur de propriétaires privés à revenus modestes.

Le territoire de la Communauté de Communes compte 888 maisons individuelles achevées avant 1975 et occupées par des personnes répondant aux conditions de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (dont 459 propriétaires occupants ont plus de 60 ans)

La Communauté de Communes s'engage à mobiliser les acteurs locaux pour identifier et accompagner ces propriétaires occupants aux revenus modestes, pour la réalisation de travaux permettant une amélioration de la performance énergétique.

Vous pensez être dans ce cas ? faites-vous connaître auprès de votre Centre Communal d'Action Sociale.



L'ÉVOLUTION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DEPUIS 2009

En deux ans, le commerce de la Communauté de communes a connu une évolution positive.

En effet, le nombre de boutiques en activité a augmenté de 5%, soit 11 commerces supplémentaires. Les locaux vacants ont quant à eux diminué de moitié (de 14 à 7).

Cette évolution s'est faite principalement en faveur de trois secteurs, le culture-loisirs (+33%), l'alimentaire (+13%) et l'équipement de la maison (+12%) avec notamment l'installation de nouvelles activités.

A noter également une augmentation de la diversité commerciale avec l'installation de 9 nouvelles activités sur le territoire : traiteur, salon de thé, chasse & pêche, galerie d'art, musique, photographe, meubles, puériculture et sécurité incendie.

Evolution du nombre de commerces sur la CCVO3F (hors Grand Val) :

CCVO3F	2009		2011	
Alimentaire	23	10%	26	11%
Équipement de la personne	18	8%	19	8%
Équipement de la maison	17	8%	19	8%
Culture-loisirs	9	4%	12	5%
Auto-moto	13	6%	14	6%
Hôtellerie-restauration	50	22%	52	22%
Beauté/santé	49	22%	50	21%
Services	47	21%	45	19%
NOMBRE DE BOUTIQUES OUVERTES	226	100%	237	100%
Cellules commerciales vides	14		7	



Fleuriste aux «Arcades» (Parmain)



Marché (l'Isle-Adam)



Nouveau restaurant (Parmain)

Dépôt de pain (Presles)



CIRCULATION AERIENNE

Dans le cadre de la Charte du Développement Durable de l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle, de nouvelles procédures d'atterrissage et de décollage sont proposées avec la mise en place de trajectoires stratégiques.

C'est avec plaisir et satisfaction qu'il faut noter le décalage de la zone d'approche pour les atterrissages venant de l'est qui entraînera, pour notre territoire, un survol à une plus haute altitude et permettra ainsi de diminuer significativement les nuisances sonores.

Il en est de même pour la descente continue, privilégiée à celle en palier, qui génère moins de gêne sonore d'une part et d'autre part assure un plus grand respect de l'environnement avec un gain en consommation de carburant. C'est incontestablement une bonne décision pour la réduction de dégagement de CO2 dans l'atmosphère.

Par contre, il est difficile d'accepter la nouvelle trajectoire pour les décollages face à l'ouest de nuit entre 0h00 et 5h00, qui doit survoler notre territoire. Ce transfert de nuisances nocturnes viendra s'ajouter à celles du trafic diurne que nos communes supportent déjà.

Les élus ont fait et continueront de faire valoir leur opposition à l'augmentation du survol de nos sept communes. Pour le moins, s'il n'est pas possible d'envisager un abandon des vols de nuit, il conviendrait d'envisager de répartir équitablement les décollages entre le nord et le sud.



BUDGET

Depuis 2004, notre Communauté de communes a évolué dans ses actions. Ses budgets en sont le reflet. Entre 2004 et 2011, pour satisfaire aux actions décidées, le budget a augmenté de 66,83%. Son équilibre, chaque année, est recherché au plus juste.

Cette année, la décision de limiter l'augmentation des taux à 2,5% porte la contribution de chaque habitant à 13,83 € par an (1,15 € par mois).

LE BUDGET 2011 : 4 278 346 €

- 3 101 961 € pour la collecte et le traitement des ordures ménagères équilibrés en recette par la taxe
- 479 000 € pour la vidéo protection
- 451 000 € de subvention et participation dont 386 100 € pour le fonds de concours voirie
- 268 321 € de dépenses générales dont 42 171 € pour la lutte anti graffitis, 78 000 € pour les contrats sur la sécurité (vidéo et télé surveillance), 10 000 € pour la fête des Jeux en bois
- 148 469 € pour les dépenses de personnel

RECETTES

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
3 101 961 €
- Contributions directes (taxes)
437 778 €
- Dotations (Etat, Département, autres)
316 807 €
- Résultat d'exercice précédent
288 880 €

QUELQUES CHIFFRES :

- *En 2010 nous avons effacé 2 588 m² de graffitis*
- *Chaque jour nous livrons environ 60 repas*
- *1 015 dossiers d'urbanisme ont été instruits par le service de la Communauté de communes en 2010*
- *En 2010 la Communauté de communes a consacré 378 230 € pour des travaux de voirie*
- *Dans le domaine de la sécurité la Communauté de communes a investi :*
 - *479 000 € pour la vidéo protection*
 - *30 000 € pour la télé surveillance des bâtiments publics.*

